DOSSIER DE PRESSE

Année franco-allemande

CINQUANTENAIRE DU TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE

© Photo M. Fenez- Französische Botschaft Berlin

© Ministère des Affaires étrangères /Frédéric de La Mure

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ÉLYSÉE-VERTRAG
TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE
50 JAHRE ANS

France-Allemagne

ENSEMBLE POUR L'AVENIR ET POUR L'EUROPE

SOMMAIRE

3 **Édito des ministres français et allemand chargés des Affaires européennes, MM. Bernard Cazeneuve et Michael Link**

4 **Priorités de l'Année franco-allemande et des célébrations du cinquantenaire du traité de l'Elysée**

5 **Qu'est-ce que l'Année franco-allemande ?**

1. Pourquoi une Année franco-allemande ? **4**

2. Une année pour préparer l'avenir **5**

3. Une année de festivités populaires **5**

6 **Les grandes étapes de l'Année franco-allemande**

1. Première étape, Ludwigsburg (21 septembre 2012) **6**

2. Deuxième étape, Berlin (22 janvier 2013) **7**

3. Troisième étape, Paris (5 juillet 2013) **7**

8 Les chiffres clés du couple France-Allemagne

9 Quelques dates clés du cinquantenaire de l'amitié franco-allemande

12 Le traité de l'Elysée : Visuel et informations pratiques

ÉDITO DES MINISTRES FRANÇAIS ET ALLEMAND CHARGÉS DES AFFAIRES EUROPÉENNES, MM. BERNARD CAZENEUVE ET MICHAEL LINK

De septembre 2012 à Juillet 2013, nous fêterons les cinquante ans de la coopération franco-allemande. Depuis cinquante ans, à l'initiative de Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, les gouvernements français et allemands ont décidé de se choisir mutuellement comme partenaires privilégiés, au cœur de l'Europe. Par le traité de l'Elysée, signé le 22 janvier 2013, les deux pays se sont engagés résolument sur le chemin de la réconciliation d'abord, puis de la connaissance mutuelle et de l'alliance étroite.

Cette coopération, en 50 ans, a pris une ampleur inégalée. Le réflexe franco-allemand est aujourd'hui présent à l'esprit de tous les dirigeants politiques, économiques et culturels. Pourtant, il est clair que nos sociétés, si elles sont voisines, n'en sont pas moins différentes. Parce que la France et l'Allemagne sont liées par une longue histoire partagée, depuis Charlemagne, et parce que nos deux pays sont au cœur de l'Europe et de sa construction, nous souhaitons que nos sociétés apprennent toujours à mieux se connaître.

Ce cinquantenaire, les gouvernements français et allemands l'ont voulu tourné vers la jeunesse. Le franco-allemand n'est pas un héritage, il se construit chaque jour dans la poursuite de la découverte de l'autre et de la recherche de la plus étroite coopération.

C'est aussi la raison pour laquelle les célébrations du cinquantenaire s'étendent sur une année scolaire : nous espérons que la société civile, en s'emparant de l'Année franco-allemande, apportera toute la vitalité du travail associatif, scolaire, sportif et culturel à notre regard vers l'avenir.

C'est maintenant vers vous, journalistes que nous nous tournons. Nous espérons que l'Année franco-allemande sera pour vous l'occasion de développer des contenus pédagogiques sur la coopération franco-allemande, d'alimenter le débat sur ce que doit devenir notre partenariat, et que vous trouverez dans ce dossier de quoi nourrir votre réflexion. Nos équipes se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. D'avance, nous vous remercions pour votre contribution au succès de cette année.

PRIORITÉS DE L'ANNÉE FRANCO-ALLEMANDE ET DES CÉLÉBRATIONS DU CINQUANTENAIRE DU TRAITÉ DE L'ELYSÉE

Lors du dernier Conseil des ministres franco-allemand, MM. Bernard Cazeneuve et Michael Link, les deux ministres français et allemand des Affaires européennes, également secrétaires généraux pour la coopération franco-allemande, ont reçu mandat d'organiser une **année festive et commémorative consacrée aux célébrations du 50e anniversaire du traité de l'Elysée. Intitulée « Année franco-allemande : cinquantenaire du traité de l'Elysée »**, cette année jubilaire sera ouverte à Ludwigsburg le 22 septembre prochain et s'achèvera à Paris en juillet 2013 par le 50e anniversaire de l'Office franco-allemand pour la jeunesse ; elle culminera à Berlin, le 22 janvier 2013 (date-anniversaire de la signature du traité).

Ce calendrier a été choisi pour coïncider avec l'année scolaire, car **les jeunes générations sont au cœur du message à adresser aux citoyens Français et Allemands à l'occasion de ce jubilé**. Ce sont ces générations qui approfondiront notre partenariat. Cette Année franco-allemande s'inscrit ainsi dans le temps long : celui d'une amitié qui, ayant pu surmonter les blessures du passé, se projette dans l'avenir. Cette amitié s'inscrit aussi dans le quotidien : celui, bien sûr, de la construction européenne, dont la relation franco-allemande reste le moteur ; mais aussi celui de millions de citoyens Français et Allemands qui vivent cette amitié au jour le jour et en tissent la trame.

La relation franco-allemande mobilise d'abord plus de 200 000 jeunes, qui chaque année découvrent, grâce à l'action de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, le pays partenaire ; **ce sont également plusieurs milliers d'emplois créés par des entreprises** allemandes en France et des entreprises françaises en Allemagne. L'année franco-allemande est l'affaire de tous ! L'ensemble des collectivités territoriales des entreprises, des associations et des citoyens impliqués dans les échanges franco-allemands ou désireux d'y prendre part, est invité à la promouvoir et à la faire vivre par le biais d'initiatives qui contribueront au succès de cet anniversaire.

QU'EST-CE QUE L'ANNÉE FRANCO-ALLEMANDE ?

1.Pourquoi une Année franco-allemande ?

La force de la relation franco-allemande n'est plus à démontrer : une image, celle du président de la République **François Mitterrand et du chancelier fédéral Helmut Kohl, main dans la main le 22 septembre 1984 à Douaumont**, près de Verdun, 70 ans après le début de la Première guerre mondiale, résume mieux que tous les mots la proximité entre nos deux pays.

Au-delà du symbole, inscrit dans la mémoire de chacun, l'ampleur de la coopération franco-allemande reste méconnue. Les sociétés ignorent parfois ce que les deux pays réalisent ensemble au quotidien.

L'année franco-allemande entend rappeler toute la diversité de notre amitié et porter le message de nos engagements communs, pour la **jeunesse en tout premier lieu, fil conducteur de cette année commune**.

2. Une année pour préparer l'avenir

Le 22 janvier 1963, le chancelier Konrad Adenauer et le général de Gaulle signaient le traité pour la coopération franco-allemande, entré dans l'histoire sous le nom de «traité de l'Élysée». Cet accord, qui a scellé la réconciliation franco-allemande, demeure la référence fondamentale du partenariat entre nos deux pays. Lors de son discours à Reims le 8 juillet dernier, cinquante ans après une visite commune de de Gaulle et Adenauer qui marqua le début de l'histoire du Traité, le **président de la République a souhaité « ouvrir une nouvelle porte dans notre coopération »**, complémentaire du rapprochement dans tous les domaines acté par le texte de 1963.

Un demi-siècle plus tard, beaucoup de chemin a été parcouru et de nouveaux défis sont apparus. C'est pourquoi l'année franco-allemande est l'occasion de préparer **les prochaines étapes d'une relation franco-allemande intense, équilibrée, indispensable à la bonne marche de l'Europe, et résolument tournée vers l'avenir**. C'est dans cette perspective que les deux ministres chargés des Affaires européennes, MM. Bernard Cazeneuve et Michael Link, ont reçu mandat de préparer une **année qui s'appuierait sur notre passé commun pour mobiliser la jeunesse et les sociétés civiles** française et allemande autour de projets concrets pour demain.

L'amitié franco-allemande, dont la vocation est d'œuvrer pour l'intégration européenne, peut s'incarner dans ces initiatives. Plusieurs événements politiques majeurs permettront de rassembler largement autour de la « relation spéciale » entre Paris et Berlin. Puis, au quotidien, des centaines de projets répartis sur l'ensemble de nos territoires, labellisés par les autorités des deux pays et répertoriés sur le site de l'année franco-allemande, auront pour vocation d'impliquer chacun en faveur de l'intégration européenne et de l'amitié franco-allemande. **La formation, l'emploi, la culture, notamment, prendront toute leur place dans ces manifestations**. Nous vous présentons ici l'ensemble de ces évènements.

3. Une année de festivités populaires

L'Année franco-allemande a été pensée pour **célébrer l'amitié entre deux pays et deux peuples** : un moment unique pour que les citoyens de part et d'autre du Rhin puissent se remémorer les raisons qui font de la coopération entre nos deux pays, depuis 50 ans, une réussite exceptionnelle et qui permettent des avancées sans précédent dans leur quotidien, de la vie locale jusqu'à la construction européenne.

Trois dates particulières seront autant d'occasions de fêter ces succès :

- le **22 septembre 2012**, à Ludwigsburg, la chancelière fédérale et le président de la République se retrouveront pour **célébrer les 50 ans du discours à la jeunesse allemande** prononcé au même endroit par le général de Gaulle en 1962 ;

- le **22 janvier 2013**, à Berlin, la chancelière, le président, mais également les ministres et les parlementaires français et allemands, se retrouveront pour **marquer les 50 ans du Traité de l'Elysée** ;

- le **5 juillet 2013**, à Paris, le cinquantenaire de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) sera une nouvelle occasion de souligner tout ce qui a été partagé par des générations de Français et d'Allemands au cours de leurs années de formation et de rappeler que cette **année franco-allemande est dédiée à la jeunesse**.

Si l'année s'achève par la célébration de l'OFAJ, c'est aussi parce que **la société civile a été l'actrice principale de ces 50 années de rapprochement** : dès 1963, l'engagement des associations et des collectivités, la curiosité des jeunes comme des anciens, ont forgé un partenariat extrêmement dense : les 2200 jumelages entre collectivités locales françaises et allemandes, la chaîne de télévision Arte, l'université binationale franco-allemande, les associations et entreprises conjointes sont autant d'exemples de ce foisonnement d'initiatives transformées en succès.

C'est également pour cela que les autorités françaises et allemandes ont souhaité que les échelons locaux, les structures publiques et les opérateurs privés puissent bénéficier **d'un label délivré en commun**, qui permet aujourd'hui de répertorier de très nombreuses manifestations citoyennes **sur le site de l'année franco-allemande (50ans.france-allemagne.fr)**.

Animations scolaires, rencontre entre villes jumelées, créations d'œuvres artistiques, échanges sportifs ne sont que quelques-unes des occasions de rencontre et de fête prévues. La grande inventivité de tous ceux qui ont proposé leur projet reflète toute la vitalité de l'amitié franco-allemande. **Des manifestations au-delà de nos frontières communes, en Europe mais aussi en Asie, en Amérique, etc.** ont été recensées et nous vous invitons à les découvrir.

LES GRANDES ÉTAPES DE L'ANNÉE FRANCO-ALLEMANDE

1. Première étape, Ludwigsburg (21 septembre 2012)

Fil conducteur de l'année franco-allemande, la jeunesse en est aussi le point de départ, avec l'anniversaire du discours à la jeunesse du général De Gaulle, et le point d'arrivée avec la célébration des cinquante ans de l'OFAJ. La solidarité franco-allemande, «**il nous faut certes, l´organiser. C´est là la tâche des Gouver-**

nements. Mais il nous faut aussi la faire vivre et ce doit être avant tout l´œuvre de la jeunesse », disait Charles de Gaulle dans son discours du 9 septembre 1962. Cet autre appel du président français, 17 ans après la fin de la Seconde Guerre Mondiale, avait alors déclenché l'enthousiasme de nombreux Européens décidés à s'impliquer sur la voie de l'intégration européenne.

Le jubilé du discours à la jeunesse allemande aura lieu le 22 septembre prochain, au château de Ludwigsburg, en présence du président de la République et de la Chancelière fédérale. Il donnera le coup d'envoi de l'année franco-allemande qui commémore le voyage en Allemagne de Charles de Gaulle, passant par Ludwigsburg en septembre 1962, avant la signature du Traité de l'Élysée en janvier 1963. Une grande fête citoyenne marquera le terme de cette rencontre. En préambule, la ville de Ludwigsburg et l'Institut franco-allemand organisent ensemble un forum appelé « À nous l'Europe ! ». Une conférence scientifique de l'Institut franco-allemand aura également lieu du 19 au 21 septembre.

L'annonce de ce programme a eu lieu à Reims le 8 juillet 2012, à l'occasion des discours de Mme Angela Merkel et M. François Hollande. La chancelière fédérale, évoquant cette première étape, a proclamé en français « vive l'amitié franco-allemande » pour rendre hommage à l'héritage de Charles de Gaulle et Konrad Adenauer. Pour saluer la contribution essentielle des deux hommes d'Etat à notre relation bilatérale, Mme Angela Merkel et M. François Hollande ont également inauguré à Reims **l'exposition intitulée « De Gaulle – Adenauer : les bâtisseurs de l'amitié Franco-Allemande », qui sera à voir à Ludwigsburg en septembre 2012**.

2. Deuxième étape, Berlin (22 janvier 2013)

La date anniversaire de la signature du traité de l'Elysée devrait être fêtée dans la capitale allemande par des **événements politiques communs, notamment un Conseil des ministres franco-allemand**, et une séance commune à la fois de l'Assemblée nationale et du Bundestag, et du Sénat et du Bundesrat. Un concert aura également lieu à la « Konzerthaus » de Berlin, et l'OFAJ organise une session « parlement des jeunes ».

Pour plus d'informations consultez régulièrement le site dédié
(50ans.france-allemagne.fr)
ou le site de l'ambassade de France en Allemagne
www.ambafrance-de.org/-50-ans-Traite-de-l-Elysee,275-

3. Troisième étape, Paris (5 juillet 2013)

La clôture de l'Année franco-allemande aura lieu officiellement le 5 juillet 2013 avec l'organisation par l'OFAJ d'un événement festif à l'occasion du 50e anniversaire de sa création.

Par ailleurs, un appel à candidatures pour le programme spécifique « 50 ans, 50 projets » a été lancé par l'OFAJ, à l'occasion de la célébration de ce 50e anniversaire. Ce dispositif soutient des projets particulièrement innovants, prospectifs et orientés vers l'avenir, qui doivent refléter la diversité des relations franco-allemandes et traduire la créativité et l'inventivité de la jeunesse française et allemande.
L'appel à candidatures s'adresse en premier lieu à de jeunes publics qui montrent un intérêt particulier pour les relations franco-allemandes, européennes ou internationales. Il s'agit également, et c'est primordial pour l'OFAJ, d'impliquer de nouveaux groupes cibles, c'est à dire des jeunes qui jusqu'à présent n'ont pas ou très rarement participé à des programmes de l'OFAJ ou qui ont peu d'expérience dans le domaine de l'apprentissage interculturel.
Les candidatures peuvent être portées par des associations, des fédérations de jeunesse, des organisations ou des institutions mais aussi par des personnes individuelles ou en petits groupes. »

Plus d'informations sur le site de l'OFAJ :
www.ofaj.org/50projets

LES CHIFFRES CLÉS DU COUPLE FRANCE-ALLEMAGNE

Economie et société

- **320.000 emplois dans des entreprises allemandes en France**
- **285.000 emplois dans des entreprises françaises en Allemagne**
- 2200 jumelages franco-allemands

Échanges

- **8 millions de jeunes passés par l'OFAJ depuis 1963**
- **61.000 élèves ont participé en 2011 à un échange scolaire franco-allemand**
- En 2011- 2012, 4 185 élèves français suivent un cursus en section AbiBac (obtention la même année du baccalauréat et de l'Abitur).
- 66 % des diplômés de l'**Université franco-allemande** trouvent un emploi dans les 3 mois qui suivent.

Culture et tourisme

- **10 centres franco-allemands et antennes culturels**
- **11 instituts culturels répartis sur les deux pays**
- 80 000 élèves dans des classes bilingues français-allemand

QUELQUES DATES CLÉS DU CINQUANTENAIRE DE L'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE

• 22 janvier 1963 : signature du traité de l'Elysée et création de l'OFAJ

Le président de la République française, Charles de Gaulle, et le chancelier fédéral Konrad Adenauer, Chancelier fédéral, signent le Traité de l'Elysée, le 22 janvier 1963, qui devient le symbole des relations nouées entre la France et l'Allemagne. Il répond principalement à trois **objectifs : sceller la réconciliation franco-allemande ; créer entre les deux pays une véritable amitié, et favoriser ainsi la « construction de l'Europe unie, qui est le but des deux peuples »**. Le traité a par ailleurs posé les fondements de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, qui deviendra l'organisme chargé de « développer les relations entre la jeunesse française et la jeunesse allemande » par l'accord intergouvernemental du 5 juillet 1963.

Le Traité sur la coopération franco-allemande (dit Traité de l'Elysée) est signé le 22 janvier 1963 par le Chancelier Adenauer et le Général de Gaulle.

• 13 mars 1969 : 13e sommet franco-allemand

Les gouvernements français et allemands décident, lors du 13e sommet franco-allemand à Bonn, de lancer le programme Airbus.

• 10 février 1972 : Création de « l'Abibac », le baccalauréat franco-allemand

Reconnu dans les deux pays, il donne accès aux études supérieures, à la formation et à l'activité professionnelle dans les deux pays.

• 22 septembre 1984 : 70e commémoration de la bataille de Verdun

70 ans après le début de la première Guerre Mondiale, le président de la République **François Mitterand et le chancelier fédéral Helmut Kohl, se prennent symboliquement la main 22 septembre 1984 à Douaumont**, près de Verdun, pour marquer la réconciliation et la volonté de rapprochement entre les deux pays.

• 12 janvier 1989 : création de la brigade franco-allemande

Afin de marquer leur proximité dans tous les domaines, y compris les plus régaliens, Paris et Berlin créent la **Brigade franco-allemande, qui a vocation à être mobilisée dans le cadre d'actions menées par l'Union européenne ou l'OTAN**. Elle intègre également des capacités additionnelles belges et espagnoles. Elle est composée d'unités inter-armes et d'unités nationales de combat et de soutien logistique. Actuellement, elle regroupe environ 6000 hommes et femmes.

• 2 octobre 1990 : création d'ARTE

Pour aller plus loin dans la compréhension mutuelle de leurs deux sociétés, la France et l'Allemagne s'engagent pour créer une chaîne de télévision européenne.

• 1997 : Création de l'Université franco-allemande

Création de l'Université franco-allemande lors du Sommet de Weimar, sous la forme d'un **réseau d'accords entre universités françaises et allemandes, qui permet aux étudiants de suivre des cursus binationaux** débouchant sur la délivrance d'un double diplôme.

• 22 janvier 2003 : 1er conseil des ministres Franco-allemand

Formes de coopération inédites, les conseils des ministres Franco-allemands permettent aux deux gouvernements de se réunir et de travailler de concert.

• 25 mai 2007 : Création d'Alléo

Création d'Alléo, filiale de coopération entre les deux sociétés de chemin de fer française et allemande, la SNCF et la Deutsche Bahn. Elle est chargée d'exploiter les trains assurant les parcours à grande vitesse entre la France et l'Allemagne.

• 4 février 2010 : adoption de l'Agenda franco-allemand 2020

Adopté lors du 12e Conseil des ministres franco-allemand, l'Agenda franco-allemand fixe à la coopération entre nos deux pays 80 objectifs concrets dans les domaines suivants : économie, finances et emploi ; énergie, climat ; croissance, innovation, recherche, éducation et enseignement supérieur ; politique étrangère, défense et sécurité ; rapprochement des sociétés civiles ; cadre institutionnel.

• **8 juillet 2012 : 50e anniversaire de la réconciliation Franco-allemande à Reims**

• **2012 -2013 : Année franco-allemande**

LE TRAITÉ DE L'ELYSÉE : VISUEL ET INFORMATIONS PRATIQUES

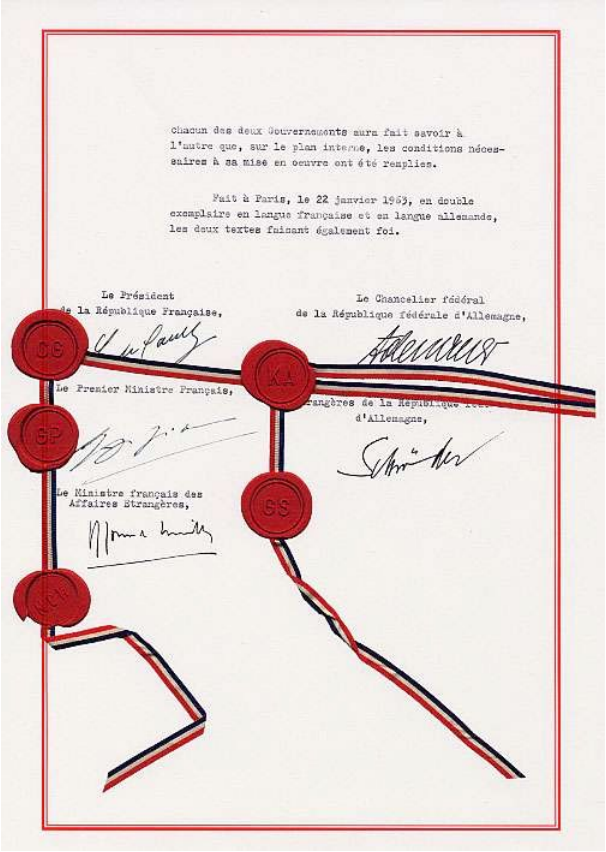

Chacun des deux Gouvernements aura fait savoir à l'autre que, sur le plan interne, les conditions nécessaires à sa mise en oeuvre ont été remplies.

Fait à Paris, le 22 janvier 1963, en double exemplaire en langue française et en langue allemande, les deux textes faisant également foi.

Le Président de la République Française,

Le Chancelier fédéral de la République fédérale d'Allemagne,

Le Premier Ministre Français,

Le Ministre français des Affaires Etrangères,

d'Allemagne,

L'intégralité du Traité est en ligne sur le site de l'Année franco-allemande

Informations pratiques

www.50ans.france-allemagne.fr
Le site officiel de l'Année franco-allemande. Retrouvez tous les événements de l'année, les communiqués de presse, des informations de fond sur la coopération franco-allemande et des contenus adaptés à un public jeune.

www.ofaj.org
Le site de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, sur lequel vous pourrez notamment retrouver les modalités de l'appel à candidatures « 50 ans, 50 projets » - « Se souvenir - fêter - construire l'avenir »

www.france-allemagne.fr
Le portail de la coopération et de l'amitié franco-allemande

www.ambafrance-de.org
Le site de l'Ambassade de France en Allemagne pour suivre l'actualité des relations entre nos deux pays

www.rpfrance.eu
Le site de la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, qui consacre une rubrique à l'Année franco-allemande

#Elysee50
Le hashtag officiel de l'Année franco-allemande

Les images de ce document sont en grande partie extraites du Voyage en FranceAllemagne de Frédéric de la Mure, photographe officiel du ministère des Affaires étrangères.

Contacts Presse

secretariat-presse.cabaeu@diplomatie.gouv.fr
porte-parole.dcp-presse@diplomatie.gouv.fr